

ALLOCUTION DE RENE SOUCHON
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE
SESSION DE L'ASSEMBLEE REGIONALE JUIN 2008

Mes chers collègues,

Notre session s'ouvre à la veille d'une période qui, traditionnellement, est synonyme de vacances et de détente, toutefois, je n'oublie pas pour autant que **l'été n'offre pas de trêve à ceux de nos concitoyens qui sont confrontés à la vie chère, au chômage, à la précarité.**

Il y a un an, devant cette assemblée, j'affirmais avoir la plus grande inquiétude pour l'avenir des français, surtout pour les plus modestes d'entre eux.

Ces derniers ont bien vu depuis qu'en dépit des promesses présidentielles, **« tout n'est pas devenu possible »**, loin de là, confirmant mes craintes !

L'inflation a atteint 3,3% en 1 an, du jamais vu depuis 20 ans ! A cela s'ajoute le pouvoir d'achat en berne, le recul sur les **retraites**, le recul en matière **d'accès universel à la santé avec les franchises médicales, ou encore la mise en place d'une solidarité entre personnes modestes** puisqu'on va prendre à ceux qui touchent la prime pour l'emploi, c'est-à-dire **les salariés modestes, pour redistribuer aux plus modestes via le RSA !**

Solidarité, Etat-Providence, aménagement du territoire semblent devenus de lointains souvenirs pour nos concitoyens. Derrière le sempiternel discours de la réforme, les **injustices sociales, fiscales et territoriales ne cessent de croître.**

Un bel exemple de ces injustices est constitué par **ces 150 français millionnaires qui sont totalement exonérés de l'impôt sur le revenu ! Pour eux, oui, tout est devenu possible !**

Tout est aussi devenu possible pour les 125 contribuables auvergnats qui viennent de se voir restitué par le Trésor Public 2,71 millions d'€ ! Merci le bouclier fiscal !

Ce contexte national, je souhaitais l'évoquer en préambule car depuis quelques semaines, le gouvernement, les ministres auvergnats en particulier, ont pris pour **cible** les collectivités locales

– je pense notamment à un certain livre noir - et on essaie, aux yeux de l'opinion, de nous rendre responsables de **tous les maux** qui affectent les français.

Je regrette cette posture politicienne.

Elle n'honore pas ceux qui s'en servent et qui, nous le constatons bien, sont déjà dans le temps de la campagne électorale au lieu d'être dans l'action.

On peut ne pas être d'accord sur le fond ou sur les projets que nous menons. C'est le droit le plus strict de toute « opposition ».

Mais que des responsables s'abaissent à de la **calomnie**, à de la basse politique en assénant continuellement et **sans la moindre honnêteté intellectuelle des contre-vérités**, je trouve cela **affligeant pour la démocratie.**

Je signale au passage à Monsieur Hortefeux que je n'ai jamais tenu de conférence de presse à la gare de Lyon ou à proximité dans un quelconque restaurant.

Répandre des **mensonges** n'est pas la conception que j'ai du rôle qui est le nôtre **au service des citoyens** et de **l'intérêt général**, dans le **respect de l'autre et des règles éthiques** les plus élémentaires.

C'est sur ces deux fondements que j'en appelle donc au **travail collectif.**

Les collectivités régionales sont devenues des **laboratoires d'idées et d'expérimentation** où se réinventent la **solidarité**, la **cohésion sociale**, où de nombreuses politiques novatrices sont élaborées, alliant **efficacité économique et justice sociale.**

Pourquoi, si ce n'est qu'à de pures fins politiciennes et **électorales**, s'acharner à détruire alors que **les citoyens attendent de nous que l'on construise, ensemble, l'Auvergne de demain ?**

Ce travail collectif, ce « construire ensemble » ne peut se faire dans le dénigrement. Cela suppose du courage. Le courage de ne pas considérer l'autre **systématiquement** comme un **adversaire** mais aussi comme un **partenaire.**

Ce courage, comme le disait Jaurès, doit aussi pousser à « *chercher la vérité et la dire* ».

Un vrai responsable politique se doit de dire la **vérité**, pas de la **travestir**.

Par exemple, sur la question du train de vie ou des frais de fonctionnement.

Quand la Région Auvergne, **crée des emplois au siège pour gérer les nouvelles missions** dévolues par la **décentralisation**, pour **favoriser les politiques de projets**, pour **l'équipement numérique**, pour **évaluer nos politiques** ; quand nos dépenses de **personnels du siège par rapport aux dépenses totales** passent de **1,93% en 2004 à 2,39% en 2008**, soit une **progression très modérée de moins d'un demi point en 4 ans**, l'opposition n'a pas de **mots assez durs** alors même que nous faisons sur ce point **mieux que toutes les Régions, la Région Alsace comprise**, pourtant présidée par un élu UMP.

Quand la Région Alsace consacre **270.000 euros chaque année** pour acheter des espaces publicitaires dans le quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, dans l'hebdo *l'Alsace* et le *Journal des Entreprises*, quand le gouvernement s'offre sur TF1, la presse nationale et la PQR, des spots publicitaires pour vanter ses succès sur le pouvoir d'achat (où sont-ils d'ailleurs ?) ; les élus UMP trouvent cela apparemment très bien.

Mais si la Région Auvergne achète en 2007 pour environ **150.000 € de pages dans la Montagne**, soit **120.000 € de moins que la Région Alsace**, c'est scandaleux !

Voilà **l'écran de fumée** que certains essaient de produire pour **camoufler** les conséquences d'une politique gouvernementale **qui creuse les inégalités ou de la politique régionale pratiquée pendant 18 ans et condamnée en 2004**.

Cela me fait penser à une phrase du contre-révolutionnaire, le marquis Antoine de Rivarol qui disait « *C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait ! Mais il ne faut pas en abuser.* »

Terrible avantage en effet car, pendant que de livre noir en livre noir, les attaques se suivent et se ressemblent, la Région Auvergne **avance, innove, change d'image**. Sur ces points, la **rupture** que nous impulsions est nette.

Nous travaillons d'arrache pied dans un contexte budgétaire **difficile, très contraint**.

Je vous rappelle en effet que nous avons **perdu la dotation de péréquation de l'Etat**, sans que cela n'émeuve ni le Secrétaire d'Etat aux Collectivités locales **ni aucun des membres de la minorité régionale**. Je vous rappelle qu'en plus de ce désengagement de l'Etat, notre **recette fiscale n'est pas dynamique** et que nous ne sommes pas, loin de là, les champions du matraquage fiscal que l'on décrie sournoisement.

J'ai sous les yeux une feuille d'impôts locaux 2007 d'un contribuable de Haute-Loire. J'ai tenu à la présenter en séance pour extirper les contre-vérités que **l'on véhicule sur la fiscalité régionale**.

Entre 2005 et 2007, cette personne a vu augmenter sa taxe foncière sur sa propriété bâtie du Puy-en-Velay. **Le département de Haute-Loire a augmenté les impôts de 5,98% en 2006 puis de 7,69% en 2007, et a donc grevé le budget de ce monsieur d'un total de 26 euros en deux ans, passant de 184€ à 210€ d'imposition.**

Dans le même temps, la Région Auvergne, qui a certes augmenté l'impôt de **27,69%** en 2007 **n'aura augmenté les impôts que de 19 € pour cette personne, passant de 64 € à 83 € !**

La preuve est là, irréfutable. Les valeurs relatives doivent être lues en rapport avec les valeurs absolues et elles montrent que sur **100 € prélevés, la Région récolte 8 €, l'Etat 7 €** pour les frais de gestion, **le Département 21 €**, les taxes d'ordure ménagères **18 €** et la **commune 46 € !**

Par tranche de 100 € de taxe foncière, la Région prélève à peine 1 € de plus que l'Etat, alors que ce dernier dispose, bien évidemment, d'autres ressources !

Je trouve également du plus grand intérêt que lors de la session du Conseil Général de Haute-Loire, les élus se soient alarmés du **désengagement de l'Etat** qui les pénalise cette année de **2 millions d'euros en plus de 16 millions non compensés pour l'APA**.

Comme quoi le **désengagement de l'Etat n'est pas qu'une vue de l'esprit des élus locaux de gauche** mais bel et bien **une réalité pour tous** et je remarque avec intérêt que le **Président Roche dénonce cela pratiquement à chaque session !**

Pour revenir au contexte budgétaire resserré de notre collectivité, malgré ce, notre taux d'exécution budgétaire est de **96%**. C'est **exceptionnel** et cela montre le **réalisme de nos choix et le travail à saluer de nos services**. Je remarque d'ailleurs le **satisfecit du CESR** à ce sujet qui, je cite, parle « ***d'une exécution très satisfaisante du budget 2007, résultat d'une bonne gestion*** ». Nos choix correspondent à des **besoins réels** et c'est aussi parce que nous n'adoptons pas des budgets « **d'affichages** » comme c'était le cas précédemment que nous n'avons pas d'excédent pour 2009.

Car il faut le dire, nous sommes déjà, avec l'exécutif que j'anime, au travail pour le budget 2009. **Ce dernier, pour la première fois de l'histoire de l'institution, sera inférieur à celui de l'année précédente, d'environ 10 millions**. Il verra notamment la **dotation de l'Etat baisser encore fortement**, malgré 3 ministres auvergnats au gouvernement.

Dans ce contexte très difficile, la majorité régionale, je le disais **agit**. Nous agissons sur le **transport**, et en particulier sur le dossier **TGV**.

Dans l'**avant-projet de loi Grenelle**, vous vous en souvenez, ni Clermont ni **l'Auvergne n'étaient cités**, confirmant les avertissements que j'avais formulés lorsqu'on nous avait présenté le fait de lancer une étude comme un pas irréversible.

Nous nous attendions à ce résultat. D'où l'opération « **Demain le TGV** », lancée le 23 mai pour faire bouger les lignes. Aujourd'hui, forte de **80.000 signataires, cette mobilisation populaire incontestable a fait avancer le dossier**.

La Région, **locomotive** de la mobilisation citoyenne, a mis la **pression sur le gouvernement**. La loi a été rectifiée et **c'est une première victoire pour toutes celles et ceux qui ne veulent pas laisser notre territoire à quai**. Mais, là aussi, il convient d'être vigilant et de ne pas raconter **tout et n'importe quoi** aux auvergnats.

Premièrement la loi ne sera votée définitivement qu'à l'automne.

Deuxièmement, la liaison avec Paris ou les liaisons transversales figurent dans un second paquet de LGV à « étudier », dans une « perspective de long terme ».

Tous les discours sont vains face au texte du projet de loi.

En conséquence, si, en politique, il ne faut pas se départir de l'optimisme de la volonté, il convient de raison garder et d'analyser les choses avec le pessimisme de l'intelligence.

Le train n'est pas encore en gare et le TGV n'arrivera pas dans la prochaine décennie et le combat qui s'annonce, de longue haleine, dépasse, de très loin, la durée de nos mandats.

Une fois la loi votée, un tour de table financier pour les études à venir sera vraisemblablement convoqué. Nous y participerons. Mais là encore, ne nous trompons pas d'objectifs.

Nous ne financerons pas des scénarios de liaisons avec Paris qui contournent l'Auvergne. Ce financement devra d'ailleurs prendre en compte la spécificité de nos territoires car la clé de répartition proposée, 27% à la charge des collectivités, soit, à la louche, 3 milliards, est léonine. C'est une vingtaine de Vulcania !

De même, nous souhaitons que le projet de liaison avec Paris soit étudié en complément de la transversalité est-ouest elle aussi inscrite dans le projet de loi car nous devons optimiser nos relations avec Rhône-Alpes.

Mes chers collègues, les efforts que nous menons depuis un an n'ont pas été vains, parce que le plus grand nombre s'y est associé. Preuve que nous sommes dans la droite lignée des nouvelles pratiques de démocratie participative que nous avons impulsées avec les assises.

Décider sans écouter les demandes de la population est illusoire. Penser que tout se décrète d'en haut et que tout procède de l'action d'un homme providentiel est dangereux.

D'autant que ce **providentialisme relève du discours et de la « méthode Coué »**. A l'analyse de la réalité et des faits, c'est un « **providentialisme virtuel** ».

Reste l'ascension et les différentes étapes à franchir, à remporter. C'est un peu comme le Tour de France. Combativité, endurance, volonté, détermination et **unité**, voilà les maîtres mots pour **donner un avenir concret** à ce dossier !

C'est ce qu'attendent de nous les auvergnats. Par leur expression **massive et volontaire (80.000 signataires à la pétition)**, ils ont pris en main leur avenir, un avenir commun qu'ils veulent maîtriser et construire ensemble. Mépriser cette expression, c'est mépriser les auvergnats.

Préparer l'avenir ne doit pas nous exonérer **d'améliorer le présent**. Si le gouvernement a pris en compte notre demande et nous promet, **sans argent**, de passer des montagnes avec le TGV, à ce stade il n'est toujours pas capable de nous dire comment il compte franchir la colline et moderniser le réseau auvergnat sur lequel circulent nos TER.

Et oui, un train peut en cacher un autre !

La minorité régionale nous demande depuis un an de faire le boulot à la place de l'Etat et de RFF. **C'est une bien curieuse façon de défendre les contribuables auvergnats.**

Sur ce sujet, l'avis du Conseil Economique et Social sur le projet de loi Grenelle est **d'ailleurs fort instructif**. Je cite : « *en ce qui concerne l'entretien et la régénération du réseau, le CES s'étonne de la formulation qui laisse supposer que les financements provenant de l'Etat ne viendraient qu'en complément de l'effort des Régions, alors qu'il s'agit d'un domaine de sa compétence.* » (page 33 de l'avis).

Le plus drôle, c'est que les mêmes élus qui, ici, demandent à la Région d'emprunter pour intervenir sur des secteurs hors-compétences dénoncent ensuite à Paris devant la presse nationale, les dépenses soit disant gargantuesques des régions qui, ô scandale, multiplieraient les interventions hors-compétences.

Quand l'UMP réinvente le trotskisme, cela donne non pas la révolution mais la contradiction permanente !

Je demande en conséquence aux élus de l'UPA de s'associer à la demande que j'ai maintes fois formulées : un **plan spécial de rattrapage** financé en majorité par les responsables du réseau, (Etat et RFF).

Le **Premier Ministre**, qui avait exprimé son refus à notre proposition raisonnable et constructive de **modulation de droits de péages** en échange d'un **emprunt**, indiquait cependant qu'il était **possible d'étudier un plan rail**. Je lui ai donc écrit pour lui signifier **mon accord de principe** à nous mettre autour de la table mais avec le **préalable indispensable, d'une proposition financière de l'Etat**.

Toujours rien à ce jour. Les caisses doivent être toujours vides..

Peut-être dois-je lui proposer de poser à ses côtés en lui mettant dans les mains la maquette d'un TER pour qu'il signe une lettre d'engagement en faveur du Plan Rail !

La Région a besoin d'un **Etat fort, loyal et solidaire**. Nous avons tendu la main à de nombreuses reprises et pour toute réponse, certains jouent le **pourrissement**.

Sur ce sujet comme sur d'autres, les auvergnates et les auvergnats jugeront et j'espère que mon **appel au dialogue** sera entendu car nous avons besoin de la **coopération** de tous.

Ce dialogue, nous le mettons en œuvre au quotidien et j'en veux pour preuve **la solution que nous avons négocié avec les représentants de l'enseignement privé**. La convention qui est soumise à votre approbation démontre que nous sommes à l'écoute et que par-dessus tout, nous voulons faire vivre l'égalité des chances.

Au-delà de cette convention, notre action en faveur de la **formation initiale et professionnelle** se concrétise dans les **schémas de formation qui sont soumis à votre délibération**. Schémas

de l'enseignement secondaire, de l'apprentissage, des formations artistiques et des formations sanitaires et sociales.

L'audit confié au **cabinet KPMG** sur l'état des lieux et l'analyse financière des institut de formation sanitaires et sociales révèle d'ailleurs encore une fois que l'Etat n'a pas transféré en recette la totalité du coût que nous supportons pour faire fonctionner normalement ces formations, **et que le manque à gagner pour la Région s'élève à 10 millions d'euros !** Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'ARH arrive à la même estimation.

Un **Programme Pluriannuel d'Investissements** dans les Lycées vous est également soumis en accompagnement du schéma des formations de l'enseignement secondaire.

Ce **PPI** a été élaboré dans la **concertation** en tenant compte de nos **contraintes** budgétaires et des **réalités** de chaque bassin de vie. A ce titre, notre **démarche est radicalement différente** que celle qui avait prévalu lors de l'adoption du PPI 2000-2006.

La majorité précédente avait cru sage d'adopter un programme listant des opérations à réaliser **sans prévoir le financement adéquat** puisqu'en 2000, le budget « Travaux dans les Lycées » était de **36,7 millions d'euros**.

Aujourd'hui, notre démarche se veut résolument **ambitieuse** avec un PPI ajusté sur une **dépense annuelle de travaux dans les lycées de 68 millions d'euros**, dépense qui prendra en compte **l'accessibilité pour les handicapés** et l'amélioration de la **performance énergétique des bâtiments**.

De lourdes opérations de **rénovation de bâtiments et d'internats** seront ainsi entreprises, mais il convient aussi de noter que la Région devra **réorganiser** certains sites, une fois que **l'Etat aura décidé leur fermeture** définitive.

Restructurer ou mutualiser une offre de formation n'est jamais facile. La posture incantatoire, l'immobilisme sont des solutions plus commodes. Mais il faut que les investissements aillent là où les besoins sont les plus criants, ce que nous vous proposons de faire.

Lorsque des élus nous demandent, par exemple, de maintenir tel quel des lycées dans certaines agglomérations alors que la population scolaire a fondu en 10 ans et que l'Etat refuse de pourvoir ces établissements avec des postes d'enseignants ou des options et sections attractives, seules susceptibles de renverser la vapeur démographique, **c'est encore une fois du double discours qui consiste à voiler les responsabilités des uns et des autres.**

Je souhaite donc que le débat se **dépassionne**, que nous puissions avancer **sereinement** et nous réjouir du nouvel élan que nous allons insuffler à nos établissements.

D'ailleurs, lorsque tous les acteurs jouent le jeu, nous sommes capables de **succès collectifs.**

Le Partenariat Public-Privé Haut Débit par exemple est une réussite totale. **Nous sommes en train de gagner la bataille numérique et dans des délais record** puisque notre prestataire, France Télécom, prévoit d'avoir terminé d'ici fin 2008 contre mars 2009.

C'est donc non seulement une prouesse technique mais **c'est surtout, le symbole d'une région qui a remonté le peloton et qui désormais, fait la course en tête.**

Pour les plus sceptiques, je vous invite à aller sur le site de la Région consulter le petit film réalisé récemment et qui interroge les habitants, 6 mois après la mise en place du Haut Débit dans de nombreux villages d'Auvergne.

Tous sont unanimes, être connectés leur a **changé la vie.** Ces progrès accomplis sont des outils précieux pour **l'attractivité** de notre région, tant auprès des **actifs**, qu'il faut sans cesse essayer de maintenir, qu'auprès d'une **population étrangère** qui pourrait envisager de s'installer ici.

Ces progrès, je vous propose de les amplifier en adoptant aujourd'hui la délibération qui propose une solution satellite et permettra, non plus à 99,6% mais à 100% du territoire du PPP d'être couvert par le Haut Débit.

Enfin, je tenais à vous informer de l'avancement du **Schéma du Très Haut Débit**, qui est l'étape suivante de la révolution numérique que nous impulsions en Auvergne puisque **nous**

avons réussi à faire l'union sacrée avec les 4 départements et les 6 communautés d'agglomérations d'Auvergne.

Le HD est nécessaire pour les particuliers, mais le THD est **indispensable pour les entreprises**. Or, étant donné que l'usage de l'ordinateur et du réseau Internet représente une révolution technologique du même ordre que la révolution de Gutenberg, **nous ne pouvons imaginer nos bassins de vies et d'emplois sans des infrastructures telles les autoroutes numériques.**

Ces dernières sont nécessaires aux entreprises de ce secteur qui est en pleine explosion et qui compte déjà, en Auvergne, des leaders européens et mondiaux.

Enfin, c'est en réussissant la mise en œuvre du THD que nous compléterons efficacement notre politique d'aménagement équilibré et solidaire du territoire.

Je terminerai par ce point car **depuis un an, l'aménagement du territoire est synonyme de retrait de l'Etat** (carte judiciaire, carte militaire, carte hospitalière) et inévitablement, **ce « déménagement du territoire » touche les zones les plus fragiles, les zones rurales.**

Il y a désormais 4 ans, lorsque la majorité régionale a pris ses fonctions, il a été décidé de modifier totalement les interventions territoriales.

Les premiers **contrats Auvergne +** sont nés de cette volonté de rupture, une volonté de **substituer une logique de projets à une logique de guichet, une volonté en accord avec nos valeurs de donner plus à ceux qui ont moins.**

Avec la fin proche de la première génération de contrats Auvergne +, nous en avons dressé le bilan. Cette première évaluation, réalisée par le Cabinet Etheis Conseil, a été présentée dans chaque département à l'ensemble des élus des EPCI et elle porte un jugement très positif sur notre cadre d'intervention.

En 3 ans, les Contrats « Auvergne + » ont permis d'organiser notre espace régional qui accusait un certain retard en matière de coopération intercommunale, ils ont favorisé **l'installation effective des Pays** et ont réellement induit un **effet démultiplicateur**.

Je suis cependant persuadé que nous pouvons faire mieux et aller plus loin pour parfaire ensemble les nouvelles politiques territoriales de demain !

Il est donc temps, désormais, de passer à une autre étape en adaptant notre dispositif et de préparer, en lien avec notre futur SRADDT et l'Agenda 21, la seconde génération de contrats Auvergne +.

Notre défi, c'est faire de l'Auvergne une région ouverte et solidaire, attractive et compétitive.

C'est dans ce cadre qu'est soumis à votre approbation **le diagnostic du SRADDT**. Cette validation est importante car il s'agira d'articuler ce diagnostic et l'aspect **opérationnel** de nos politiques avec la définition de nos contrats Auvergne + seconde génération.

En un mot, il s'agit de conforter, de compléter et d'améliorer notre politique d'aménagement du territoire sans oublier la **prospective** car, je vous le rappelle, dans la dernière livraison, fin mai 2008, de la revue Economie et Statistique de l'INSEE, notre **Région demeure dans la « diagonale aride » en matière de démographie, avec une stagnation de sa population prévue d'ici 2030.**

Cet enjeu est donc majeur. Il est à la base de tout : d'où la tenue des **Universités de l'accueil** en Auvergne la semaine dernière, d'où notre dispositif en faveur des **étudiants en médecine** pour les inciter à pratiquer dans les territoires ruraux, d'où nos combats sur les infrastructures ferroviaires et numériques.

Tous ces éléments, toute notre action concrète et quotidienne au service des auvergnats participent du même but : ouvrir l'auvergne et lui construire un avenir.

Un avenir économique par des politiques innovantes, un avenir solidaire par des politiques justes, un avenir durable par des politiques éco-responsables.

Cet avenir, je souhaite que tous les élus régionaux participent activement à sa construction, dans la volonté partagée de faire avancer l'Auvergne.

Je vous remercie.